



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
VILLE DE DANVILLE**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue le **13^e** jour du mois de **juillet** de l'an **2026**, à **17h00**, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville, et diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.

Présences :

Mairesse :	Mme Martine Satre
Conseiller no 1 :	M. Émile Lachance
Conseiller no 2 :	M. Pierre Grimard
Conseiller no 3 :	M. Richard Lefebvre
Conseiller no 4 :	M. Pier-Luc Pinard

Absence :

Conseiller no 6 :	M. Gaétan Nadeau
Conseiller no 5 :	Mme Mélissa Lacroix

Sont aussi présents, Madame Isabelle Tremblay, greffière de la Ville de Danville, agissant à titre de secrétaire de la présente séance, Madame Nathalie Patenaude, trésorière, ainsi que Monsieur Claude Dostie, directeur général.

Madame Alice Royer-Davidson et Madame Cynthia Boulanger, de la firme comptable MNP, sont aussi présentes pour présenter les états financiers 2025.

L'avis de convocation a été donné le 7 juillet 2026, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Martine Satre, mairesse, constate le quorum à **17 h 02** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20260713-01

2 Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par Richard Lefebvre
Appuyé par Émile Lachance
Et unanimement résolu par les conseillers présents**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
20260713-01 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 DOSSIER À TRAITER
20260713-02 3.1 Présentation et adoption des états financiers 2025
- PÉRIODE DE QUESTIONS
20260713-03 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 DOSSIER À TRAITER

20260713-02

3.1 Présentation et adoption des états financiers 2025

La firme comptable MNP présente les états financiers avec réserve de la Ville de Danville pour l'année 2025.

Déficit après conciliation à des fins fiscales	(169 849,00 \$)
Solde du surplus accumulé non affecté	1 126 101,00 \$
Solde des réserves financières	406 077,00 \$
Soldes des excédents de fonctionnement affectés	393 799,00 \$

Il est proposé par Pier-Luc Pinard
Appuyé par Pierre Grimard
Et unanimement résolu par les conseillers présents

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2025 tels que présentés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse et les élu-e-s répondent aux questions des gens présents dans la salle.

20260713-03

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pier-Luc Pinard

QUE la présente séance soit levée à 17h27.

ADOPTÉE

Martine Satre
Mairesse

Isabelle Tremblay
Greffière

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre
Mairesse